



## Résumé de la 15<sup>ème</sup> soirée Dialogue

[La 15<sup>ème</sup> soirée Dialogue a eu lieu jeudi 18 novembre. Vous pouvez lire le résumé ci-dessous](#)

**Soirée Dialogue du 18 novembre « Discrimination dans la vie quotidienne — Que puis-je faire ? » avec Vera Stoll et Giorgio Andreoli du Gggfon (Gemeinsam gegen Gewalt und Rassismus — Ensemble contre la violence et le racisme)**

« Discrimination dans la vie quotidienne : comment agit-on quand on subit de la discrimination ? Et quand on l'observe ? » C'est ainsi que Vera Stoll a commencé cette soirée Dialogue, une soirée autour du thème de la discrimination.

Avant de nous aventurer dans le cœur du sujet, penchons-nous sur ce qu'est Gemeinsam gegen Gewalt und Rassismus (dès lors : Gggfon), pourquoi ce service a été créé et comment il agit face aux actes discriminatoires.

Le Gggfon a été créé il y a 20 ans avec la montée de l'extrémisme de droite. Lors d'une cérémonie du 1<sup>er</sup> août, la question de ce que l'on peut faire contre ce phénomène a pris beaucoup de place et a ainsi donné une raison d'être au Gggfon. Celle-ci se trouve dans son nom : Gggfon lutte contre la violence et le racisme.

Le centre de conseil et d'information opère dans différents domaines : avant tout dans l'espace public, mais aussi dans l'espace privé, par le biais de discussions en tête à tête, dans la prise en charge des personnes victimes de discriminations racistes, ainsi que dans le soutien de projets de mise en œuvre — par exemple dans les institutions, dans les écoles, etc.

Gggfon agit toujours sur une base légale, en s'appuyant notamment sur l'art. 8 Cst. (Constitution fédérale), l'art. 261bis CP (code pénal suisse) et l'art. 14 CEDH (Convention européenne des droits humains).

Sa mission est d'informer, de transmettre et de sensibiliser à la thématique afin de la rendre de plus en plus visible.

Mais comment procède Gggfon concrètement ? Lorsque l'association reçoit une signalisation concernant un cas précis, elle examine la situation et évalue où se trouve le conflit. Lors de l'analyse, il s'agit en priorité de déterminer si une intervention d'urgence est nécessaire et si des preuves existent ou non.

Les intervenant-e-s ont donné l'exemple d'un cas concret pour permettre d'illustrer comment agit Gggfon en pratique. Il y a quelques années, le centre de conseil et d'information a reçu plusieurs signalements concernant des refus d'entrée dans des locaux et discothèques de la ville de Berne, basés sur le permis de séjour ou la couleur de peau. Pour donner suite à ces signalements, l'association a commencé par prendre contact avec les gérant-e-s des établissements concernés, un contact qui a d'abord été difficile. Ensuite, une campagne médiatique a été mise en place : un programme radio et plusieurs médias ont partagé la nouvelle et un-e parlementaire a lancé une motion en mettant cette situation en lien avec le championnat d'Europe de football. Ici a relevé que cela donnerait une mauvaise image si l'on refusait l'entrée aux Hollandais-e-s. L'ampleur de la campagne a permis d'instaurer une collaboration avec la police cantonale et le Parlement pour agir ensemble dans la lutte contre le racisme. Le parlement a ainsi pu mettre en place des mesures allant jusqu'à l'enlèvement du droit de location pour les gérant-e-s des locaux continuant à pratiquer la discrimination. Sur une totalité de 25 établissements, 20 ont finalement changé leurs pratiques.

Au cours de la soirée, un espace d'échange entre les participant-e-s et les intervenant-e-s s'est instauré. Plusieurs questions ont été posées, par exemple si un délai de prescription pour signaler les cas existe. Notamment dans le domaine du droit, des délais à respecter existent en effet, alors que dans le domaine social il n'y en a pas. Giorgio Andreoli et Vera Stoll ont aussi souligné l'importance du réseau qui les entoure. En effet, Gggfon n'a dans certains cas pas les ressources suffisantes pour résoudre la situation, et doit par conséquent faire appel à d'autres services, tels que la police, un service psychologique, les écoles ou le service spécialisé de l'intégration.

Un autre projet de Gggfon présenté lors de la discussion s'appelle Dialogue 3, et a été créé après plusieurs signalements de discrimination basée sur la couleur de peau de la part de la police. Avant les signalements, cette pratique était perçue comme inexistante en raison de son illégalité. Après plusieurs avertissements, cependant, la police s'est rendue compte de son existence et une collaboration avec Gggfon s'est instaurée. Grâce à ce projet, une personne contrôlée par la police a désormais l'opportunité de s'échanger avec le policier ou la policière en question en dehors du cadre légal. Un-e collaborateur-trice de Gggfon se charge de la modération de la conversation, ce qui amène à un échange différent et à davantage de compréhension entre les deux parties.

L'espace bienveillant de cette soirée a permis à un-e participant-e de partager avec le reste du public une expérience de racisme vécue par son enfant à école. En s'appuyant sur cette confiance, Gggfon a souligné l'importance de communiquer et de signaler de tels cas, et, surtout, de toujours croire la victime de discrimination ou de racisme.

À la fin de la soirée, un esprit de soutien et une envie de lutter contre le racisme et contre les mécanismes ancrés dans chacun et chacune d'entre nous se sont ressentis. Une personne a souligné que c'est une question de générations : les générations plus anciennes ont plus de difficulté à accepter qu'il y ait du racisme, alors que les plus jeunes l'ont déjà fait. Elle a pris comme exemple le changement de genre : si pour les jeunes cela semble de plus en plus normal, les adultes ont encore davantage de difficultés à le comprendre ou à l'accepter.

En conclusion, quels ont été les majeurs enseignements de cette soirée ? Deux actions à mettre en œuvre ressortent : observer et communiquer. La société civile est toujours le premier contact qui voit, mais qui souvent ne parle pas. Pour qu'il y ait un changement et un abandon des pratiques racistes, il faut signaler et être témoin de cette injustice.

Si vous êtes concerné-e-s ou connaissez quelqu'un-e qui est concerné-e par la discrimination raciste ou si vous êtes vous-même témoin de discrimination raciste envers une autre personne, n'hésitez pas à contacter Gggfon au 031 333 33 40.

Dialogue est soutenu par fondia.

